

Anercea

Station INRA Le Magneraud

0546683077

contact@anercea.com

<https://anercea.com/formations/>

SIRET : 478 340 516 00028

Déclaration d'activité : 75170219017 - Nouvelle-Aquitaine



Nos prestations accessibles aux personnes en situation de handicap

Date d'application de la dernière version de la politique pour les personnes en situation de handicap

26/02/2025

Contexte

Conformément à la loi handicap du 11 février 2005 et à la loi formation du 5 mars 2014, notre politique vise à garantir l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap et à favoriser leur insertion professionnelle durable.

Définition du handicap

Selon la loi, le handicap inclut toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société, qu'elle soit physique, sensorielle, mentale ou psychique.

Notre engagement envers le handicap

Nous nous engageons à accueillir sans discrimination les personnes en situation de handicap et à adapter nos formations à leurs besoins spécifiques en 6 objectifs :

- Mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap, toutes les adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires et réalisables à la prise en compte du handicap ;
- Mobiliser, dans notre organisation, le Référent Handicap - Christelle Picaud - ;
- Permettre au Référent Handicap, de participer aux formations qui lui seront proposées ainsi qu'aux rencontres entre professionnels visant des échanges de pratiques ;
- Entretenir notre réseau des professionnels du handicap pouvant soutenir nos démarches d'adaptation et y recourir en tant que de besoin ;
- Mobiliser l'ensemble de nos équipes pédagogiques, techniques et/ou administratives sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Afficher notre engagement pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap sur nos supports de communication.

Identification des besoins

Un entretien individuel est réalisé avec chaque apprenant en exprimant le souhait pour évaluer les besoins spécifiques avant le début de la formation.

Nos adaptations et compensations

Nous récoltons toutes les informations nécessaires en amont de la formation afin de prendre en compte des informations fournies par la personne handicapée.

Nous nous engageons à prendre contact avec l'Agefiph pour aménager autant que faire se peut le contexte de la formation au besoin de la personne en situation de handicap.

Pour la personne à mobilité réduite : le référent handicap sera présent pour aider au déplacement et à la prise de note.

En cas de déficience auditive, les supports de formation sont adressés au stagiaire en amont de la formation. Le référent handicap de l'Anercea pourra accompagner le stagiaire le jour de la formation pour transcrire, en direct en présentiel et via le chat en distanciel, les propos du formateur.

Pour la fatigabilité et les troubles de l'attention, des adaptations en matière de pauses, de méthodes pédagogiques, de postes de travail seront proposées et définies en amont de la formation.

Accessibilité de nos locaux et/ou de nos outils

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et notre plateforme est conforme aux normes d'accessibilité.

En exploitation,

- Un travail préalable à la formation sera engagé par le salarié référent handicap de l'association - Christelle Picaud - auprès des services de l'Agefiph pour trouver des solutions.

Sensibilisation et formation des équipes

Nos formateurs reçoivent une formation annuelle sur les pratiques inclusives.

Référent handicap

Au cours du premier entretien, il sera important de connaître tous les détails relatifs à la situation personnelle du candidat si celui-ci souhaite les évoquer. Il sera essentiel de pouvoir mesurer l'adéquation entre le métier pour lequel la personne va être formée et le handicap.

Une bonne connaissance des conditions d'exercice du métier va permettre de cibler les questions relatives aux contraintes de la personne handicapée (ses contre-indications médicales).

Nous mettons en place un suivi renforcé de la personne en situation de handicap au cours de la formation pour permettre de :

- Anticiper d'éventuelles difficultés de suivi de la formation,
- éviter toute rupture de formation,
- assurer le bon déroulement et les ajustements éventuels des aménagements ou moyens de compensation mis en place.

Pour toutes questions relatives à la prise en compte du handicap, à l'évaluation de la faisabilité ou à l'adaptation de votre formation, merci de prendre contact avec la personne référente de notre organisme de formation :

Christelle Picaud
Station du Magneraud

CS 40052
17700 Surgères
Tel : 06 58 50 15 41
Mail : contact@anercea.com

Notre réseau de partenaires

Agefiph Poitiers
14 Boulevard Chasseigne
Capitole V
86035 POITIERS
nouvelle-aquitaine@agefiph.asso.fr
Tel : 0 800 11 10 09